UPEAA (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants)

Mme Geneviève DRUELLE: genevieve.druelle@ac-reunion.fr
Ecole de rattachement (Petite-Ile): Ecole Jean Albany: 0262 25 02 03
1, Chemin du gouffre- Saint-Pierre.
Directeur M. Jean-Louis CHARLEVILLE.

Mme Zénab TAHERALY : zenab.taheraly@ac-reunion.fr
Ecole de rattachement (St-Pierre 2) : Ecole Alfred Isautier: 0262 35 42 73
Chemin Paulo Tilmar, Basse Terre /Joli Fond- Saint-Pierre
Directeur M. Bertrand GALLARD

Merci de prendre attentivement connaissance de l'information ci-dessous :

INFORMATIONS SUR LA P.E.C (Prise En Charge)

1) Tout élève arrivant de la zone Océan indien (Mayotte, les Comores, Ile Maurice…) ou tout autre pays étranger **doit être signalé et testé à son arrivée**, même si par la suite il n'a pas besoin d'une prise en charge en UPE2A

2) L'enseignant UPEAA procède donc à une **évaluation initiale** des élèves à leur arrivée (le plus tôt possible!), ce qui permet à l'équipe de **positionner l'élève** dès son arrivée dans l'école, en fonction de son niveau d'apprentissage (langage et acquisitions scolaires) (circ. n° 2012-141, circ. n° 2012-143).

3) Si la prise en charge de l'élève est décidée, un **projet individuel** de suivi UPEAA est défini et élaboré avec l'élève, en accord et en partenariat pédagogique avec l'enseignant de la classe et le cycle.

4) La prise en charge UPEAA se fait par petits groupe. Elle s'effectue sur le temps scolaire (entre 1h30 et 12h/sem selon les besoins de l'élève). La co-intervention en classe est possible. Le suivi individuel aussi.

5) **L'intervention de l'UPEAA et une prise en charge du RASED peuvent se faire conjointement.**

6) Les interventions pédagogiques en UPEAA relèvent de la **didactique du Français langue étrangère**, du **Français Langue Seconde** et du **Français langue de Scolarisation.** La langue orale et la langue écrite sont travaillées.